

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

N° 2016/16

**Objet : Modification du plan de financement du dossier « Aménagement des plages publiques\_ Tranche 3 »**

L'an deux mille douze, le 29 juin, à 17h00, le comité syndical du syndicat mixte d'aménagement et de développement de Serre-Ponçon s'est réuni en séance ordinaire dans les locaux de la salle communale à Crots, sous la présidence de Monsieur Victor BERENGUEL, Président.

Séance du 29 juin 2016

Date de convocation :  
13/06/2016

NOMBRE DE MEMBRES :

Effectif statutaire : 21

En exercice : 21

Membres présents

Vote(s) pour 13

Vote(s) contre 0

Abstention(s) 0

Secrétaire de séance :

Mme Jessica GUIARD

Auxiliaire Secrétaire de

séance : Christophe PIANA

Etaient Présents :

M. Victor BERENGUEL, Président ;

M. Marc VIOSSAT, Vice Président ;

Mme Catherine SAUMONT, Vice Présidente,

M. Jean Pierre GANDOIS, Vice Président,

M. Marc AUDIER, conseiller syndical suppléant de Mme Chantal EYMEOD

Mme Valérie GRECARD, Conseillère Syndicale

M. Robert FRAYSSINE, Conseiller Syndical

Mme Carole CHAUVET, Membre du Bureau

Mme Jessica GUIARD, Conseillère syndicale suppléante de M. Christian DURAND

M. Jean CONREAUX, Conseiller syndical

Mme Pascale BOYER, Conseillère Syndicale

Etaient représentés :

Mme Chantal EYMOUD par M. Marc AUDIER

M. Christian DURAND par Mme Jessica GUIARD

M. Arnaud MURGIA donne pouvoir à M. Marc VIOSSAT

M. Daniel GALLAND donne pouvoir à M. Marc VIOSSAT

Etaient invités :

Mme Agnes PIGNATEL, Maire du Lauzet Ubaye ; M. GAMBAUDO, Maire de Pontis ;

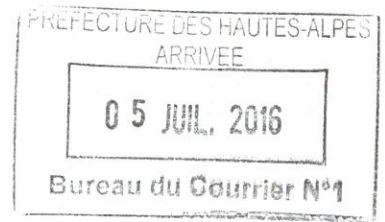
M. Guy KLETTY, Maire de Saint Vincent les Forts, M. Jean Michel TRON et M. Olivier

MARTIN, Conseillers municipaux de La Bréole, Mme Laurence CRISCUOLO,

technicienne CCE, Mme Brigitte FOURETS, Comité de Promotion de Serre-Ponçon,

Mme Claire PRVULOVIC, CCSSP ; M. Christian GLEVAR CDV 05 ; M. Bernard ADAM,

CSLG, M. Alain ZURBACH, EDF



### Exposé des motifs :

Le Président rappelle au comité syndical que le S.M.A.D.E.S.E.P. a décidé par délibération n°2015-51 du 8 décembre 2015 de procéder à l'aménagement de l'accessibilité des plages publiques de Serre-Ponçon et de solliciter en conséquence l'aide de partenaires financeurs. Ce projet consiste également en l'amélioration de l'accueil sur Serre-Ponçon à travers le confortement de la qualité de service sur les plages de Chorges, Crots, Le Sauze-du-Lac, Rousset et Savines-le-Lac.

Aujourd'hui, suite à cette décision de principe mobilisant l'établissement public sur un premier budget prévisionnel estimé à 150 000 euros dont le dossier a déjà été adressé à la Région, les services du S.M.A.D.E.S.E.P. ont pu préciser cette épure financière, en détaillant les différentes ventilations correspondant aux principaux postes de dépenses. Dans ces conditions, compte tenu de l'évolution des différents projets, Monsieur le Président propose de modifier le budget prévisionnel de l'opération.

Par suite, il est proposé la délibération suivante.

**VU :**

- L'arrêté préfectoral n°2003-276-1 portant modification des statuts du S.M.A.D.E.S.E.P. ;
- La convention « cadre » du 16 juin 2008 passée entre E.D.F. et le S.M.A.D.E.S.E.P. ;
- La délibération n°2015-51 du 8 décembre 2015 sur l'accessibilité des plages publiques de Serre-Ponçon ;

**CONSIDERANT :**

- Les missions et les compétences reconnues au S.M.A.D.E.S.E.P. par arrêté préfectoral et conventions susvisées ;
- L'intérêt touristique d'améliorer l'accessibilité et l'accueil de l'offre balnéaire sur les rives de Serre-Ponçon ;

**Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, réuni le 29 juin 2016 :**

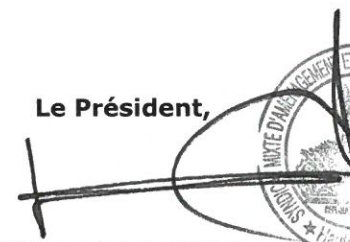

- **APPROUVE**, en tant que maître d'ouvrage de l'opération « Accessibilité et amélioration des plages publiques à Serre-Ponçon » le contenu de ce projet exposé par le Président et en particulier son nouveau plan de financement tel qu'il est proposé ci-dessous :

Recettes		Dépenses (HT)	
Financements publics		<b>Sanitaires accessibles – Poste de secours Combette - Savines le lac</b>	<b>75 000,00 €</b>
Région PACA (40%)	88 000,00 €	<b>Equipements d'accessibilité</b>	
		Fauteuils d'accès à l'eau, cheminement, tapis, tables	
Autofinancement (60%)	132 000,00 €		<b>104 000,00 €</b>
		<b>Amélioration du poste de secours Pommiers - Charges</b>	<b>20 000,00 €</b>
		<b>Ponton de baignade Chanterenne - Crots</b>	<b>10 000,00 €</b>
		<b>Autres et imprévus (5%) :</b>	<b>11 000,00 €</b>
<b>Total :</b>	<b>220 000,00 €</b>	<b>Coût total (HT) :</b>	<b>220 000,00 €</b>

- **AUTORISE** le Président du S.M.A.D.E.S.E.P. à solliciter les concours publics qui y correspondent et mener toutes les démarches nécessaires pour finaliser cette opération.

Ainsi fait, les jour, mois et an susdits.  
Pour extrait conforme

Le Président,

**Victor BERENGUEL**